

VOS COMMUNES

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Budget : des économies grâce à une gestion rigoureuse

La commune a adopté un budget sage à l'image d'une gestion des deniers publics précautionneuse.

Cette année la commune aborde le budget de façon sereine ». C'est par ces paroles que le maire Bruno Gillet a ouvert jeudi 8 avril, la séance du conseil municipal consacré aux comptes administratifs 2020 et au budget primitif 2021. L'édile de la commune qui a présidé la séance au sein de la salle des fêtes La Gavotine a informé les élus : « Depuis de nombreuses années nous avons économisé sur tous les postes par exemple en refusant toute augmentation des travaux dans la salle des fêtes en achetant du matériel de cuisine d'occasion et en achetant un camion d'occasion pour la commune. »

La présentation des comptes administratifs 2020 a démontré que la commune a réalisé de belles économies sur le plan de la section de fonctionnement avec un excédent de 1 406 802 euros auquel se rajoute l'excédent

du budget de l'eau qui se monte à 264 269 euros. Ces deux sommes sont reversées au budget primitif 2021. Il est à noter que 2020 correspond au dernier exercice du budget de l'eau de la commune, qui est pris en compte depuis le 1^{er} janvier par la CCPEVA. De fait, la commune, qui a beaucoup investi dans la réalisation des équipements du transport de l'eau, perdra plusieurs dizaines de milliers d'euros de recettes pour son budget.

■ Pas d'augmentation des taux d'imposition

Le budget primitif 2021 voté par les élus, avec également l'accord de l'opposition qui a demandé avec certains élus de la majorité de mieux détailler les actions prévues correspondant aux engagements financiers, prend en compte que le taux d'imposition 2021 reste identique à celui de 2020.

En résumé, le budget primitif dans sa section de fonctionnement prévoit une somme de 1 901 100 euros de dépenses avec une hausse incontournable pour les flui-

des, l'électricité, le goudron pour les routes, la maintenance en tous genres et pour le personnel.

Les recettes de fonctionnement se montent à 2 257 428 euros. Pour la section investissements les dépenses avec les emprunts se chiffrent à 2 513 979 euros pour des travaux prévus. Quant aux recettes d'investissements, sans rentrer dans les détails, elles se monteraient à 2 609 200 euros.

Claude BOUZIN



Le maire Bruno Gillet a abordé « le budget de façon sereine » lors de la dernière séance du conseil qui s'est déroulée au sein de la lumineuse salle des fêtes. Photo Le DL/C.B.

Des projets nombreux dans un contexte empreint de vigilance

Cette année, la mairie va poursuivre sa politique économe. Elle consacrera néanmoins son année à bien préparer la réfection et l'extension de l'école qui demandera un investissement important, tout en poursuivant son Agenda sécurité. Ce dernier comporte une très grande liste d'aménagements à réaliser, de terrain à acheter dont des opportunités se présentent actuellement. De plus, le PLU sera évalué, le projet de la Maison des anciens se poursuivra, de même que le plan économie éclairage public. L'extension du cimetière sera également

achevée et le Pôle jeunesse du Gavot sera lancé avec les autres communes. Côté plage de la Beunaz, l'accent sera mis sur les équipements de la cuisine du restaurant et des études seront lancées pour la terrasse couverte et un espace enfants avec jeux d'eau. De plus, a expliqué le maire, « la vie quotidienne des habitants ne sera pas oubliée, avec l'entretien des routes, le fleurissement, les sentiers et chemins ruraux pour les déplacements à pied ainsi que des actions sur la qualité des services à la population. »

C.B.

A20 - V2

T
L'
sc

Au
tro
la
Sr

I
qu
log
mé
ces
ch
Or
ad
Br
l'u
Co
I
av
sej
él,
ge
ble
ch
(
d'
Ni
fa

ÉVITER LES BAIGES